

Nantes, le 17 janvier 2012

Dossier de presse

BILAN 2011 ET PERSPECTIVES 2012 :

**Poursuite de la croissance de trafic
et lancement des phases préparatoires du transfert de l'aéroport,
au service du territoire du Grand Ouest**

- 1. Aéroports du Grand Ouest : partenaire privé d'utilité publique**
- 2. Aéroport Nantes Atlantique : une croissance soutenue**
- 3. Aéroport Saint-Nazaire Montoir : au service de l'industrie locale et de l'aviation générale**
- 4. Futur aéroport : lancement des phases préparatoires du transfert en partenariat avec les acteurs locaux**

Contacts presse:

Virginie HERROUET – 06 17 17 42 98 – virginie.herrouet@aeroports-grandouest.com

Fabienne BORIE – 06 27 34 25 31 – fabienne.borie@aeroports-grandouest.com

AEROPORTS DU GRAND OUEST : PARTENAIRE PRIVE D'UTILITE PUBLIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les aéroports Nantes Atlantique et Saint-Nazaire Montoir sont gérés par Aéroports du Grand Ouest, filiale de VINCI Airports, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes et Entreprise de Travaux Publics de l'Ouest (ETPO – CIFE). Aéroports du Grand Ouest est chargé par l'État, avec le soutien des collectivités locales, de financer, concevoir, construire, exploiter et maintenir le futur aéroport du Grand Ouest.

VINCI Concessions conçoit, construit, finance et gère des infrastructures de transport et des équipements publics. Ce savoir-faire, mis en œuvre dans le cadre du modèle concession-construction intégré de VINCI, fait de VINCI Concessions et de ses filiales (dont VINCI Airports) un partenaire privilégié des pouvoirs publics, en France et à l'international, pour le développement de leurs projets.

Au cœur de la dynamique des partenariats public-privé, VINCI Concessions met ses expertises d'entreprise au service de l'aménagement de la cité et du développement des territoires. Soucieux de répondre aux attentes de ses clients finaux, VINCI Concessions innove en matière de services pour optimiser l'exploitation et la maintenance des infrastructures dont il est concessionnaire, dans une démarche responsable de délégataire de service public.

Filiale de VINCI Airports et de VINCI Concessions, Aéroports du Grand Ouest s'inscrit dans cette voie, partenaire privé d'utilité publique au service du territoire du grand ouest.

Pour Nicolas Notebaert, Président Aéroports du Grand Ouest, Président VINCI Airports :

« Depuis le 1^{er} janvier 2011, Aéroports du Grand Ouest agit au service du territoire, en tant que partenaire privé d'utilité publique. Nous envisageons l'année 2012 dans le même esprit, que ce soit dans la gestion des aéroports Nantes Atlantique et Saint-Nazaire Montoir, ou dans l'organisation du transfert de Nantes Atlantique à l'horizon 2017. »

Au service de l'aménagement et du développement du territoire

Aéroports du Grand Ouest participe au rayonnement et à l'ouverture du territoire sur l'Europe. Il permet à ses habitants et aux entreprises de se connecter au monde. Les retombées économiques directes et indirectes de la gestion des aéroports aujourd'hui et de la construction de nouvelles infrastructures demain bénéficient à toute une chaîne d'entreprises, préservant ainsi des emplois dans un contexte économique difficile.

La croissance de trafic que connaît une fois encore l'Aéroport Nantes Atlantique en 2011, est le résultat d'une offre adaptée aux attentes des passagers et plus globalement de l'ensemble du territoire :

- Un transport aérien accessible au plus grand nombre, tant par les destinations internationales que domestiques, avec une offre diversifiée qui répond aux attentes des clients (courts séjours, offre week-ends...).
- Des connexions directes aux capitales européennes et aux grands hubs internationaux.

Les 12 ouvertures de lignes directes, ainsi que les renforts réalisés sur la seule année 2011 au départ de Nantes élargissent le panel des possibilités de voyages, en offrant à la fois davantage de destinations, de fréquences et de places disponibles, pour répondre à la demande.

Aéroports du Grand Ouest contribue également à l'attractivité touristique et économique de la région par le développement du trafic à l'import avec l'Aéroport Nantes Atlantique et par le développement industriel local avec l'Aéroport de Saint-Nazaire Montoir qui permet d'accueillir les plus gros cargos du monde, pour les besoins en particulier de la construction aéronautique.

En partenariat avec les acteurs locaux

Dans le cadre de l'exploitation de ses aéroports, comme dans celui du transfert de l'Aéroport Nantes Atlantique, Aéroports du Grand Ouest inscrit sa démarche dans le dialogue avec l'ensemble des acteurs locaux concernés : riverains, passagers, associations et collectivités locales. Cette culture du dialogue dans le respect des positions de chacun est une valeur portée et appliquée chez VINCI, dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation de toutes ses infrastructures.

Les élus concernés par le transfert de l'Aéroport Nantes Atlantique sont ainsi rencontrés régulièrement pour participer aux réflexions relatives aux aménagements à réaliser sur leur territoire, préalablement à la plateforme aéroportuaire.

Dans le même esprit, sur l'actuelle plateforme, la culture de partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés est très marquée. Elle se met en œuvre par exemple, au travers des exercices de crise déployés sous l'autorité de la Préfecture de la Loire Atlantique qui font l'objet d'imposantes coordinations de l'ensemble des acteurs impliqués : Préfecture, gestionnaire, compagnies, assistants aéroportuaires, DSNA, Police, Gendarmerie, SMUR, CUMP...

Saint-Nazaire Montoir est géré dans le même esprit de concertation avec les collectivités locales pour l'ensemble des aménagements structurants.

Par un haut niveau de qualité et d'offre de services

Au-delà de la qualité de services attendue par nos clients passagers, compagnies aériennes et tours opérateurs, Aéroports du Grand Ouest s'engage dans une démarche d'amélioration et d'anticipation de l'offre. Une démarche inscrite dans la politique de déploiement de VINCI Airports, auprès de ses clients, d'un standard de niveau de services, marque de considération et de fidélisation.

A ce titre, l'Aéroport Nantes Atlantique met en œuvre une démarche d'accueil « Smiling » avec tous les partenaires de la plateforme (compagnies, commerces, Police, ...) pour accompagner au mieux le passager tout au long de son parcours.

AEROPORT NANTES ATLANTIQUE : POURSUITE DE LA CROISSANCE

Après avoir franchi le cap des 3 millions de passagers en 2010, l'Aéroport Nantes Atlantique a connu une nouvelle année de croissance en 2011 à hauteur de +7,08% pour atteindre 3 246 112 passagers, progressant ainsi de 214 602 passagers. En 2012, compte tenu d'une conjoncture économique incertaine, les prévisions de trafic restent prudentes autour de 3 340 000 passagers (+2,9%).

Pour François Marie, Directeur des Aéroports Nantes Atlantique et Saint-Nazaire Montoir :

« 2010 fût un cru exceptionnel pour l'Aéroport Nantes Atlantique avec une augmentation de trafic de +14%, contre +1,5% en moyenne nationale. L'année 2011 aura permis de prolonger cette dynamique de croissance, nous plaçant dans la moyenne nationale des aéroports, située à +7,1% à fin octobre. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il ne s'agit pas d'un effet de rattrapage de 2010, et qu'il s'inscrit dans un contexte économique et politique perturbé, tout particulièrement en raison du « Printemps Arabe ». Ce bilan satisfaisant est le fruit de la stratégie de développement mise en place par Aéroports du Grand Ouest, pour répondre aux attentes des passagers en termes de diversification et de densification de l'offre proposée en direct de Nantes Atlantique. La conjoncture économique incertaine nous incite à rester prudents pour 2012 ; nous tablons sur 3 340 000 passagers, soit une croissance de 2,9% que nous espérons bien sûr pouvoir dépasser. »

BILAN 2011

Une année 2011 qui s'inscrit dans la poursuite d'une stratégie de développement du trafic, en réponse aux besoins du Grand Ouest

L'Aéroport Nantes Atlantique travaille avec l'ensemble des acteurs du transport aérien pour construire un réseau de lignes au départ du Grand Ouest qui soit le plus diversifié et équilibré possible, afin d'en garantir l'intérêt et la pérennité.

L'année 2011 s'est achevée avec une dynamique de croissance pour le trafic régulier traditionnel (+12,36%) – dont la performance d'Air France à +19%, les bons résultats de Royal Air Maroc à +21% et Tunisair à +26% – et des réguliers low-costs (+8,3%) – en particulier sur le domestique avec easyJet qui performe à +55%. Au sein du segment de marché régulier, les destinations vers l'Europe et l'International ont particulièrement progressé : +21,17% contre +7,99% sur le national.

Ceci est principalement dû à l'ouverture de 8 nouvelles lignes directes vers l'Europe et 2 vers la France et 2 en long-courriers. Ces ouvertures de lignes s'inscrivent dans une stratégie de répartition du trafic entre les saisons hiver et été, week-ends et jours de semaine permettant d'optimiser l'utilisation des infrastructures et de maîtriser la croissance de la très haute saison, en attendant le transfert de Nantes Atlantique en 2017.

En revanche, le segment de marché charter a souffert de la crise du « Printemps Arabe » (-7,72%). L'équilibre des destinations et des opérateurs a permis aux passagers de trouver des alternatives attractives sur les autres pays méditerranéens. Cela s'est traduit par une redistribution du trafic qui fait passer l'Espagne au 1^{er} rang des destinations, devant la Tunisie et le Maroc. En 2011, l'Aéroport Nantes Atlantique confirme sa position de 1^{er} aéroport de province pour les vols vacances.

L'année 2011 est également marquée par l'arrivée de 3 nouvelles compagnies sur la plateforme nantaise : Air Austral, Vueling, Eastern Airways.

(Données détaillées trafic et nouveautés 2011 en annexe)

Quelques chiffres à fin 2011 :

Classement de l'Aéroport Nantes Atlantique :

- 1^{er} aéroport de l'Ouest de la France
- 6^{ème} aéroport de province pour le trafic passagers
- 1^{er} aéroport de province pour les vols vacances (devant Lyon)

75% du trafic de Nantes Atlantique est **régulier** (2 425 957 passagers)
25% charter (702 932 passagers)

52% du trafic de Nantes Atlantique est **européen et international** (1 665 737 passagers)
48% national (1 580 375 passagers)

73% du trafic de Nantes Atlantique est tourné vers l'**export** (2 369 662 passagers)
27% import (876 450 passagers)

53% du trafic est réalisé par les compagnies régulières traditionnelles
25% par les compagnies charter
22% par les compagnies régulières low-costs

17 compagnies régulières (10 traditionnelles et 7 low-costs) : Air Austral, Air France, Air Transat, Brit'Air, Eastern Airways, easyJet, Flybe, Ibéria, Jet4you, Régional, Royal Air Maroc, Ryanair, Transavia, Tunisair, Vueling, WindJet, XL Airways
70 tour-opérateurs
650 agences de voyages dans le Grand Ouest

40 destinations directes régulières
60 destinations directes vacances

74% des passagers viennent des départements 44 - 35 - 85 - 49 - 56
26% des départements éloignés du grand ouest : 22 - 29 - 53 - 17 - 79 - 86 - 72 - 50 - 14 - 61 - 37 - 16

Une politique de partenariat et de qualité de services tout au long de l'année 2011

- Apporter une qualité de service attendue par nos clients :

Deux fois par an, l'Aéroport Nantes Atlantique réalise des enquêtes de satisfaction auprès des passagers et des accompagnateurs. Il s'avère, saison après saison, que le souhait de trouver un départ de Nantes est le 1^{er} critère de choix, avant même la destination et le prix. Les passagers se déclarent par ailleurs satisfaits de la qualité de services globale à 97,4%, soit +1 point par rapport à 2010 (dernière vague d'enquête : novembre 2011).

Parmi les critères de choix de l'Aéroport Nantes Atlantique, se trouve la disponibilité des parkings. Pour compenser des périodes de saturation constatées ces dernières années, des investissements mesurés ont été réalisés pour augmenter la surface de parkings de 850 places. Ces investissements sont limités en raison du prochain transfert à l'horizon 2017.

Au-delà des infrastructures, l'Aéroport Nantes Atlantique met en œuvre une démarche d'accueil « Smiling », avec tous les partenaires de la plateforme (compagnies, commerces, Police, ...) pour accompagner au mieux le passager tout au long de son parcours. Cette démarche se concrétise par des journées de formation pour les salariés de l'ensemble des acteurs de l'aéroport, par des journées « Gilets Jaunes » à l'occasion desquelles la présence sur le terrain est renforcée pendant les périodes de pointe et accompagnée d'opérations plus événementielles (remise de cadeaux à l'occasion de Pâques, du 1^{er} Mai, de la Fête des Mères, de la fête de la musique, de Noël...).

Toute cette démarche a été récompensée jeudi 29 septembre 2011, à Rome, par le trophée ERA Award 2011/2012 du meilleur aéroport européen. Après London Southend Airport, Newquay Airport, London City Airport, Munich Airport International, Innsbruck Airports, BAA Southampton, les compagnies aériennes régionales ont élu l'Aéroport Nantes Atlantique en valorisant particulièrement sa politique d'innovation qui améliore la qualité de services aux passagers et l'efficacité opérationnelle.

- Faciliter la coordination en cas de crise :

L'exercice de simulation de sortie de piste, mis en place en décembre 2011, sous l'autorité de la Préfecture de Loire-Atlantique, a fait l'objet d'une imposante coordination de l'ensemble des acteurs impliqués : Préfecture, gestionnaire, compagnies, assistants aéroportuaires, DSNA, Police, Gendarmerie, SMUR, CUMP... Des exercices de ce type sont régulièrement organisés sur la plate-forme, à raison de 2 à 3 par an.

- S'impliquer auprès des acteurs locaux du tourisme :

27% des passagers ont pour destination Nantes et sa région. L'accueil de ces visiteurs constitue un des facteurs du développement économique local. Aussi, l'Aéroport Nantes Atlantique participe activement au Comité du tourisme aérien qui regroupe également les acteurs institutionnels du tourisme du département et de la région, ainsi que le Voyage à Nantes. L'objectif de ce comité est de favoriser le rayonnement du territoire en Europe et l'accueil de touristes dans la région.

PERSPECTIVES TRAFIC 2012

L'Aéroport Nantes Atlantique poursuit la stratégie de développement de trafic en réponse à la demande des clients.

- A l'international, l'Aéroport Nantes Atlantique entend poursuivre son développement, via le renforcement de son offre sur les hubs, avec les alliances One World et Sky Team, vers Madrid et Amsterdam en particulier.
 - Le doublement de la capacité du vol Nantes / Madrid (Ibéria/Air Nostrum) sur les vols du soir et du matin dès le printemps
 - La mise en place d'un module plus important sur le vol Nantes / Amsterdam en avril
- En Europe, l'objectif est de poursuivre le développement des lignes directes, tant pour l'offre Loisirs que Business, à l'export comme à l'import. Les récentes annonces d'ouvertures vers Rome, Venise, Lisbonne... vont dans ce sens.
 - La poursuite du développement de transavia.com avec le lancement cet été de Lisbonne, Rome, Larnaca et le renforcement de Séville en complément du programme 2011
 - La montée en puissance de Vueling avec trois ouvertures : Rome, Venise et Malaga et le renforcement de Barcelone

Destinations	Compagnies	Fréquences	Périodes	Ouvertures
Lisbonne	Transavia	2 /sem	toute l'année	Avril
Rome	Transavia	3 /sem	toute l'année	Avril
Larnaca	Transavia	1 /sem	toute l'année	Avril
Malaga	Vueling	3 /sem	toute l'année	Mars
Venise	Vueling	3 /sem	toute l'année	Mars
Rome	Vueling	3 /sem	toute l'année	Mars
Faro	Ryanair	2 /sem	toute l'année	Mars

- En métropole, l'accessibilité des villes principales peut encore être renforcée :
 - Après un quasi-doublement du nombre de sièges offerts par Air France sur Marseille, suite à la mise en place de la base en octobre dernier, les ouvertures au printemps prochain des bases à Toulouse, Nice et Bordeaux apporteront une progression significative de l'offre
 - Avec le développement de la concurrence par les compagnies low-costs sur le marché domestique et notamment l'ouverture de Nice par EasyJet, avec 5 fréquences hebdomadaires.
- Pour l'offre vacances, conforter la place de 1^{er} aéroport de province via un réseau de destinations charter élargi, principalement sur les produits week-ends et courts séjours.

Les effets maintenus de la crise du « Printemps Arabe » et les perspectives de récession économique en Europe et dans l'Hexagone obligent à la prudence sur les prévisions 2012. Malgré ce contexte faiblement porteur, la robustesse et la diversité du réseau, couplée aux renforts et nouveautés déjà annoncés, permettent d'anticiper une croissance du trafic de +2,9% (3 340 000 passagers).

Cette dynamique de trafic en continu confirme en tout cas la légitimité de la future plateforme et la nécessité du transfert d'activité en 2017.

AEROPORT SAINT-NAZAIRE MONTOIR : AU SERVICE DE L'INDUSTRIE LOCALE ET DE L'AVIATION GENERALE

Avec 17 442 tonnes de fret avionné en 2011 (+2,07%) et 4 441 mouvements d'aviation générale (+84,5%), l'Aéroport Saint-Nazaire est un outil au service du développement économique et industriel de la région.

Pour François Marie, Directeur des Aéroports Nantes Atlantique et Saint-Nazaire Montoir :

« Saint-Nazaire Montoir a réalisé une progression de trafic fret de +2,07% entre 2011 et 2010, pour atteindre 17 442 tonnes de fret, principalement pour les besoins de l'industrie aéronautique. Ainsi, l'aéroport a accueilli à plusieurs reprises en 2011 un Antonov, le plus gros cargo du monde. Avec le développement d'Airbus, nous tablons pour 2012 sur une croissance de +10%, soit environ 19 200 tonnes de fret. Quant à l'aviation générale, elle connaît une croissance considérable de son activité à +84,5%, en particulier sur l'aviation privé qui a été multiplié par 3,5. »

FUTUR AEROPORT DU GRAND OUEST : LANCEMENT DES TRAVAUX PREPARATOIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2011 dans le cadre de la réalisation des nouvelles installations dédiées au transfert de l'aéroport de Nantes, la société Aéroports du Grand Ouest a engagé de nombreuses actions auprès des acteurs locaux, en collaboration avec l'ensemble des administrations et collectivités publiques compétentes.

Pour Benoit Brunot, Directeur Projet Futur Aéroport :

« 2011 marque le démarrage concret pour Aéroports du Grand Ouest des premières étapes du transfert de l'aéroport dont la mise en service est prévue fin 2017.

Forte d'une équipe dédiée et de synergies avec les personnels de Nantes-Atlantique, Aéroports du Grand Ouest s'inscrit dans une démarche collaborative menée dans un esprit de dialogue, de partenariat et de concertation avec les acteurs, au premier rang desquels l'Etat et les Collectivités locales. Ce challenge de coordination multi-acteurs permet d'aborder 2012 avec en perspective les échéances importantes relatives à la maîtrise foncière d'une part, dont l'accompagnement des exploitants agricoles, au volet environnemental d'autre part, avec les dossiers loi sur l'eau et espèces protégées.

Les grandes étapes du transfert se précisent dans le respect du planning initial. De nombreuses entreprises sont d'ores et déjà mobilisées pour procéder aux travaux préliminaires et préparatoires, déjà engagés en 2011 et poursuivis en 2012.

Rendez-vous est pris fin 2017 ! »

Accompagnement des acteurs du monde agricole

- ¾ de la superficie nécessaire à la réalisation du futur aéroport acquise
- 27 conventions signées sur les 39 exploitations directement concernées
- Seulement 11 évictions totales
- près de 450 ha de terres acquises remises sur le marché agricole

Dès le début de l'année 2011, un travail important a été engagé, dans le cadre de la maîtrise foncière de l'emprise dédiée à la réalisation du futur aéroport d'une part, de l'accompagnement professionnel des exploitants concernés d'autre part.

Tous les propriétaires et exploitants concernés par la réalisation du futur aéroport du Grand Ouest ont été rencontrés et les dossiers les plus urgents ont été examinés avec la profession agricole.

A fin 2011, la démarche amiable a permis

- l'acquisition des ¾ de la superficie nécessaire à la réalisation du futur aéroport
- la signature de 27 conventions sur les 39 exploitations directement concernées par l'emprise de l'aéroport.

L'objectif est de bien analyser avec les agriculteurs les conséquences de la réalisation de l'aéroport sur leur exploitation et de définir avec eux, en partenariat avec la chambre de l'agriculture, la solution la mieux appropriée à leur projet personnel.

L'action de la société Aéroports du Grand Ouest est par conséquent multiple,

- **Facilitateur d'implantation d'exploitants**, aux côtés de la chambre de l'agriculture, par la remise sur le marché des superficies acquises dans le cadre des 11 évictions totales (plus de 35% de terres concernées par l'aéroport) et non nécessaires en totalité à la réalisation du futur aéroport.
Près de 450 ha sont ainsi remis sur le marché de l'exploitation agricole, hors emprise de la concession aéroportuaire.

- **Acteur du développement de mesures environnementales**, compatibles avec l'agriculture, par le développement du concept de génie agri-écologique durable économiquement, approche encore innovante. Une démarche basée sur le volontariat d'agriculteurs rémunérés pour les services écologiques et leur engagement durable.

Diagnostic environnemental

- Plus d'une centaine d'espèces répertoriées, dont le triton marbré, le triton crêté, le pélopite ponctué, ...
- 400 ha dédiés aux mesures compensatoires environnementales dans l'emprise même du futur aéroport
- 550 ha aménagés à la mise en service du futur aéroport

Le diagnostic de la faune et de la flore s'est terminé fin 2011. Le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) sera consulté sur le dossier relatif aux espèces recensées qui sera proposé par AGO aux services de l'Etat début 2012.

Le dossier Loi sur l'Eau est en cours de finalisation pour une instruction puis un avis prévu fin 2012 également.

La mise en œuvre de mesures compensatoires fait l'objet d'études en cours, en association avec les différentes parties prenantes intéressées. Ces mesures compensatoires prendront la forme de pratiques culturales adaptées et concertées avec les exploitants intéressés (avec l'accompagnement de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Atlantique), la création de zones humides et le déplacement d'habitats d'espèces animales et végétales protégées.

Près de 400 ha sont ainsi dédiés aux mesures compensatoires environnementales dans l'emprise même de la concession aéroportuaire. Pour mémoire, seulement 550 ha seront aménagés à la mise en service en 2017.

Les premières mesures compensatoires seront réalisées dès 2012 puis progressivement jusqu'à deux ans après la mise en service de l'aéroport en 2017.

Concertation locale en accompagnement des aménagements préalables

- Signature des conventions entre les communes et la société Aéroports du Grand Ouest pour la réalisation des évolutions de la voirie locale.
- Des travaux de voirie locale réalisés en 2013 – 2014

La réalisation de la plateforme aéroportuaire s'accompagne d'**évolutions préalables de la voirie locale**.

Inscrites parmi les engagements de l'Etat présentés aux acteurs concernés à l'occasion du comité de suivi piloté par le Préfet de région le 29 juin dernier, ces évolutions visent des améliorations de la voirie locale des communes de Notre Dame des Landes, Grandchamp-des-Fontaines, Fay-de-Bretagne et Treillières.

La réalisation de ces évolutions a été confiée à Aéroports du Grand Ouest par l'Etat.

Objet d'une concertation entre l'Etat et les communes concernées depuis 2006, ces évolutions ont fait l'objet de nombreux échanges en 2011 entre Aéroports du Grand Ouest et les communes concernées afin d'aboutir à la signature de conventions formalisant la nature et le programme définitif des travaux qui se dérouleront en 2013 – 2014.

Ces évolutions ont également fait l'objet en septembre – octobre 2011, de réunions d'information auprès des riverains concernés, en coordination avec les communes de Notre Dame des Landes et Grandchamp-des-Fontaines.

Une équipe dédiée pilotée par Eric Delobel, nouveau directeur de projet

Impliqué dans la réalisation du transfert de l'aéroport en amont de l'attribution de la concession à Aéroports du Grand Ouest, Benoit Brunot a mis en place l'équipe dédiée et initié les contacts essentiels à la réalisation de ces nouvelles infrastructures en partenariat avec les acteurs locaux concernés.

Rappelé au siège de VINCI Airports dans le cadre du déploiement de ses activités nationales et internationales, Benoit Brunot passe le relais à Eric Delobel, chargé désormais de la direction du transfert de l'aéroport, auprès des directions de l'exploitation Aéroports du Grand Ouest, des partenaires locaux et des services de l'Etat.

Eric Delobel,

Né à Nantes en 1970, Eric Delobel est marié et père de 3 enfants.

Formation : ESTP (TP94) et IAE (CAAE 96) à Paris

Parcours professionnel :

- Conduite de chantier puis maîtrise d'ouvrage de projets immobiliers (groupe Bouygues)
- Maîtrise d'ouvrage et direction de projets immobiliers complexes (Hammerson, foncière britannique / filiale FR et Foruminvest, foncière néerlandaise/filiale FR)
- Maîtrise d'ouvrage à l'international (Slovaquie) et désormais direction projet du futur aéroport du Grand Ouest (VINCI Concessions).

LE FUTUR AEROPORT EN BREF

- Un projet décidé par l'Etat et les collectivités locales et déclaré d'utilité publique en 2008.
- Une utilité publique confirmée depuis par le Conseil d'Etat qui a rejeté les cinq recours déposés contre la DUP aéroportuaire.
- Un aménagement durable du Grand Ouest d'un point de vue économique, territorial et environnemental.
- Le premier aéroport en France conçu, financé, construit et géré en partenariat public-privé.
- Une réalisation en cours, dans le dialogue, d'une infrastructure d'utilité publique.

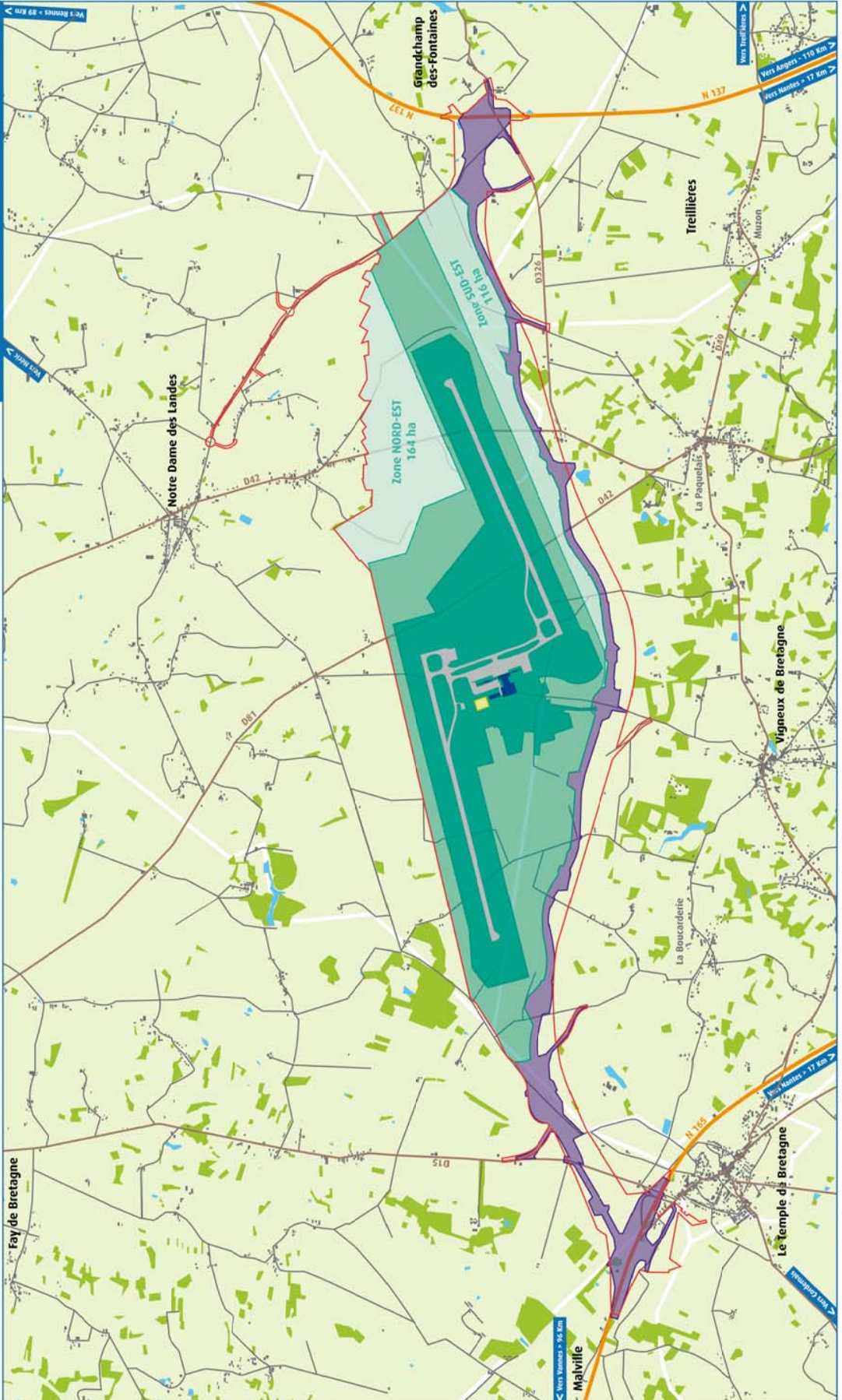
Faits & Chiffres

- Situé à 17 km du périphérique nord de Nantes, l'aéroport du Grand Ouest, permettra fin 2017 d'y déménager toute l'activité d'aviation commerciale de l'aéroport Nantes Atlantique.
- Une réduction du nombre de personnes exposées au bruit de 42 000 à 900 personnes (50 % des atterrissages soit 10 000 avions par an survolent le centre-ville de Nantes à moins de 500m d'altitude).
- Un site préservé depuis 40 ans pour réaliser le transfert et préserver une coupure verte entre l'agglomération nantaise et le futur aéroport.
- Une consommation énergétique par passager divisée par trois
- Un budget aéroport de 446 millions d'euros (financé au 2/3 par Aéroports du Grand Ouest)
- Une concession de 55 ans
- Une surface aménagée à la mise en service limitée à 550 ha pour l'aéroport
- Une infrastructure nécessaire au développement économique et démographique de Nantes et du Grand Ouest, l'une des régions les plus dynamiques de France (1 million d'habitants en plus en 2030 - INSEE).
- Un chantier mobilisateur de près de 4 000 emplois sur la durée des travaux. L'ancrage régional des entreprises chargées de la réalisation des travaux (groupe VINCI et ETPO), permet le recours à des compétences presque exclusivement régionales.

Calendrier

- 2000 : décision gouvernementale de lancement du projet
- Décembre 2002 - mai 2003 : Débat public
- Octobre-novembre 2006 : Enquête publique
- Février 2008 : décret déclarant le projet d'utilité publique
- Décembre 2010 : attribution de la concession à la société concessionnaire des aéroports du Grand Ouest, filiale de VINCI Concessions (85 %), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes (10 %) et Entreprise de Travaux Publics de l'Ouest (ETPO - CIFE) (5 %)
- 2011 - 2014 : travaux préalables préparatoires
- 2014 : début des travaux de la plateforme aéroportuaire
- 2017 : mise en service de l'aéroport

Périmètre d'intervention des différents acteurs du projet



- Emprise DUP (1600 ha)
- Emprise aéroportuaire (959 ha)
- Emprise d'ouvrage AGO
- Surfaces aménagées à la mise en service (550 ha)
- Surfaces aménagées à vocation environnementale (409 ha)
- Emprise Tour de contrôle et bloc technique
- Maîtrise d'ouvrage DSNA
- Emprise barreau routier (180 ha)
- Maîtrise d'ouvrage DREAL
- Surfaces non constructibles
- à vocation environnementale

Note aux rédactions :

Depuis le 1^{er} janvier 2011, l'aéroport Nantes Atlantique est géré par Aéroports du Grand Ouest, filiale de VINCI Airports, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes et Entreprise de Travaux Publics de l'Ouest (ETPO – CIFE). Aéroports du Grand Ouest est chargé par l'Etat, avec le soutien des collectivités locales, de financer, concevoir, construire, exploiter et maintenir le futur aéroport du Grand Ouest.

Cet aéroport, situé à 17 km au nord de Nantes, permettra d'y déménager toute l'activité d'aviation commerciale de l'aéroport actuel. Ce nouvel emplacement créera moins de nuisances pour les habitants de l'agglomération nantaise en réduisant le nombre de personnes exposées de 42 000 à 900 personnes et en limitant la périurbanisation avec la mise en place d'une "coupure verte" entre l'agglomération et le futur aéroport. La nouvelle conception des pistes et de l'aérogare permettra d'améliorer la performance environnementale de l'aéroport avec une consommation énergétique par passager divisée par trois.

Enfin il permettra d'accompagner le développement économique et démographique de Nantes et du Grand Ouest, l'une des régions les plus dynamiques de France.

A propos de VINCI Airports :

VINCI Airports assure le développement et l'exploitation de 12 aéroports, dont 9 en France, principalement dans le cadre de délégations de service public : Nantes-Atlantique, Rennes, Clermont-Ferrand Auvergne Grenoble-Isère, Chambéry-Savoie, Dinard, Quimper-Cornouaille, Saint-Nazaire-Montoir, Ancenis, ainsi que le futur aéroport du Grand Ouest. VINCI Airports est également concessionnaire des trois aéroports internationaux du Cambodge, Phnom Penh, Siem Reap et Sihanoukville. Au total, ces aéroports ont accueilli plus de 8,5 millions de passagers en 2011 pour un chiffre d'affaires global de 150 millions d'euros.

Contacts presse:

Société concessionnaire Aéroports du Grand Ouest :

Virginie HERROUET – 06 17 17 42 98 – virginie.herrouet@aeroports-grandouest.com

Fabienne BORIE – 06 27 34 25 31 – fabienne.borie@aeroports-grandouest.com

ANNEXES

Détails des données trafic 2011 de Nantes Atlantique :

TRAFIC PASSAGERS	2010	2011	évolution
Trafic Régulier	2 159 068	2 425 957	12,36%
Dont - Régulier National	1 443 421	1 558 770	7,99%
<i>dont</i> • Province	1 085 190	1 125 416	3,71%
• Paris	315 272	394 266	25,06%
• Dom Tom	42 959	39 088	-9,01%
- Régulier Union Européenne (dont Suisse)	444 785	580 345	30,48%
- Régulier International (hors UE et Suisse)	270 862	286 842	5,90%
Autres non réguliers	34 154	29 060	-14,91%
Trafic Vacances	761 714	702 932	-7,72%
<i>dont</i> • National	22 035	21 605	-1,95%
• Union Européenne	270 396	321 115	18,76%
• International	469 283	360 212	-23,24%
Total (hors transits)	2 954 936	3 157 949	6,87%
<i>Transits</i>	76 574	88 163	15,13%
Total (avec transits)	3 031 510	3 246 112	7,08%

Détails des nouveautés 2011 de Nantes Atlantique :

Destinations	Compagnies	Fréquences	Périodes	Ouvertures
Saint-Denis de la Réunion	Air Austral	2 /sem	Toute l'année	11 février
Toulouse	Easyjet	5 /sem	Toute l'année	28 mars
Prague	Smartwings	2 /sem	Toute l'année	31 mars
Séville	Transavia	1 /sem	Toute l'année	23 avril
Antalya	Transavia	1 /sem	Avril/octobre	27 avril
Dijon	Eastern Airways	6 /sem	Toute l'année	16 mai
Malaga	Transavia	1 /sem	Toute l'année	07 juillet
Ibiza	Air Nostrum	1 /sem	Juillet/septembre	23 juillet
Toronto	Air Transat	1 /sem	Septembre/octobre	13 septembre
Barcelone	Vueling	4 /sem	Toute l'année	15 septembre
Bruxelles	Air France / Régional	11 /sem	Toute l'année	02 octobre
Düsseldorf	Air France / Régional	6 /sem	Toute l'année	02 octobre

- Lancée durant l'été 2010, **Bâle-Mulhouse** (easyJet) puis **Dijon** en mai 2011 (Eastern Airways) viennent densifier le maillage national. Ces ouvertures sont accompagnées par le renfort de **Toulouse** (easyJet) déjà desservi et l'accroissement significatif des capacités offertes par Air France sur **Marseille**, suite au lancement de leur 1^{ère} base de province. Cette dernière a permis de compenser le passage de deux à un vol quotidien Ryanair sur la capitale phocéenne. Ces nouvelles offres et la compétitivité des tarifs proposés inscrivent durablement le transport aérien comme la meilleure solution coût/rapidité pour les passagers loisirs en général et la population des -25 ans en particulier.
- Ouvert le 31 octobre 2010, le hub d'**Orly** (VLM / Air France) confirme le succès de son lancement permettant d'offrir aux habitants du Grand Ouest de nombreuses connexions vers les Antilles, la Guyane et l'île de la Réunion, facilitant également l'accès au sud de la région parisienne.
- Le renfort de la ligne existante **Barcelone** (Vueling) apporte des solutions nouvelles pour connecter vers l'Espagne.

- La 3^{ème} fréquence quotidienne d'**Amsterdam** (Régional/Air France) est venue encore renforcer nos possibilités de connexions vers le monde entier sur ce segment des hubs qui a en globalité enregistré des progressions significatives à travers les croissances de **Casablanca** (Royal Air Maroc), **Madrid** (Ibéria/Air Nostrum) et **Paris Roissy** (Air France).
- L'accroissement des sièges offerts sur **Milan** (Régional), **Genève** (easyjet), **Londres Gatwick** (Flybe) et **Barcelone** (Vueling) couplés aux ouvertures de **Manchester** (Flybe), **Bruxelles** (Régional), **Düsseldorf** (Régional) et **Séville** (Transavia) démontrent l'exceptionnelle santé du marché point à point européen apportant praticité aux hommes d'affaires, attractivité tarifaire au marché loisirs et développant le rayonnement de Nantes et sa région auprès de la clientèle import.
- Le succès du remplacement par Air Austral de la compagnie Corsairfly sur l'axe **Saint-Denis de la Réunion** et son doublement des fréquences, les performances satisfaisantes des axes existants **Montréal** (Air Transat) et **Punta Cana** (XL Airways) sont révélateurs de l'intérêt renouvelé des destinations long-courriers sur le marché nantais.